



Les mille sources de la Colère

JANVIER 2016

N° 85

TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER 2016

Dans le cadre d'un appel unitaire DGFIP CGT-Solidaires-FO à la grève et à manifester le 26 janvier 2016, la CGT Finances Publiques propose de conjuguer les exigences revendicatives communes à l'ensemble des fonctionnaires pour un service public de qualité et l'augmentation des salaires, avec celles que nous portons ensemble depuis des mois à la DGFIP, à savoir :

- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice ;
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;
- le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations ;
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP ;
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité ;
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties ;
- le rejet des corps interministériels ;
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations.

Le gouvernement a décidé de poursuivre coûte que coûte sa plongée dans les politiques d'austérité. Malgré tous les ravages sociaux de ces orientations, malgré toute leur inefficacité à répondre aux besoins populaires, malgré toutes les sanctions électorales, c'est un véritable autisme politique qui est à l'œuvre.

Dans ce cadre, c'est le plus grand mépris qui s'affiche à l'égard de ceux qui font vivre au quotidien les services publics utiles à la société et aux populations. En effet, alors qu'ils sont parmi les principales solutions aux maux du pays, y compris contre la barbarie terroriste qui nous a frappé, leur renforcement n'est toujours pas à l'ordre du jour. Comme les autres fonctionnaires, les agents de la DGFIP sont les cibles privilégiées de ces choix anti-sociaux !

Les salaires sont toujours bloqués. Avec l'accord PPCR, refusé par la majorité des organisations syndicales représentatives (CGT, FO, Solidaires), que le gouvernement veut néanmoins mettre en œuvre, nos statuts particuliers sont menacés.

Dans les services, les restructurations régressives continuent à aller bon train. Des missions sont laminées ou carrément abandonnées. La purge sur l'emploi se poursuit, dégradant sans cesse les conditions de vie au travail et générant des relations de plus en plus tendues avec les usagers.

Les règles de gestion sont battues en brèche. Les droits et garanties collectives sont remis en cause. Tous les éléments qui motivaient l'appel des organisations syndicales de la DGFIP, CGT, Solidaires, FO, à la grève du 18 novembre dernier, sont plus que jamais d'actualité.

Les raisons de la mobilisation des agents et de l'action revendicative le sont donc aussi ! Il faut faire entendre raison à ce gouvernement et à la Direction générale des Finances Publiques !

**Les Organisations Syndicales de la Corrèze appellent à la grève et
à manifester Mardi 26 Janvier 2016 à 10H00 à TULLE
de la Cité Administrative à la Préfecture**

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS ! L'ADMINISTRATION AUX USAGERS : « CESSEZ DE VENIR NOUS IMPORTUNER » !!

On veut bien que vous veniez payer, mais depuis chez vous...en dématérialisé !
Telle semble être la nouvelle marotte de la direction générale des finances publiques (DGFIP).

Malgré les fermetures effectuées et celles nombreuses, programmées pour le proche avenir, il reste encore sur notre territoire des trésoreries de proximité où s'acquitter de ses impôts, sa dette envers l'état, les collectivités locales, hôpitaux ou organismes publics.
Trop sans doute, et auprès desquelles trop de monde se déplace pour régler sa contribution en numéraire.
ET ça coûte cher ... trop cher ? À qui ?

Le montant maximum des encaissements a récemment été limité à 300 euros, afin de sécuriser les caisses et leur personnel, mais aussi pour économiser sur des frais de gestion.

Tout cela appartiendra, bientôt, peut-être au passé. La DGFIP vient de décider de mettre en place une expérimentation de trésoreries sans numéraire (de caisse sans argent, en somme). Terminés donc les paiements en espèces, terminés également les secours perçus par les plus démunis : dehors les manants. Il appartiendra alors aux citoyens d'utiliser d'autres moyens de règlement.
Désormais, l'usager/contribuable, ayant à cœur de se mettre en règle avec le fisc ou les différents services ne sera -provisoirement ?- le bienvenu que s'il apporte un chèque (s'il a un chéquier à sa disposition), un chèque de banque (payant, bien sûr) ou une carte bancaire (payante également) qui ne fonctionne que si le poste comptable est équipé d'un terminal en état de fonctionner !
Sinon, il reste bien sûr le web, dont l'usage, encore une fois semble, du moins d'après nos « experts » largement répandu dans nos campagnes, surtout auprès des populations qui réglaient leurs dettes en numéraire et ne peuvent justement plus le faire.

Puisqu'on vous dit que nos « élites » politiques et administratives sont à l'écoute des besoins des citoyens !!!

ATTENTION MUTATION

L'administration remet en cause l'ensemble des règles de mutation :

- Les mouvements complémentaires A et B du 1er mars 2017 sont supprimés, mais les demandes de rapprochement de conjoint pourront être formulées jusqu'à fin mai ;
- Le mouvement spécifique sur poste, pour les B uniquement, sera organisé au cours du dernier trimestre 2016 ;
- Les agents C stagiaires seront maintenus 3 ans dans leur Direction et résidence de 1ère affectation, mais cette règle ne s'appliquera pas aux agents faisant valoir leur souhait d'un rapprochement familial ;
- Les contrôleurs n'auront plus que 5 choix de spécialité au niveau de la demande de mutation

nationale, et les nouveaux promus B (sortie de scolarité au 1/9/2016) seront maintenus dans leur « dominante » durant 3 ans ;

- Les modifications éventuelles de RAN seront discutées en CTL, transmises à la DG qui réunira un groupe de travail national avant décision de l'administration centrale (3 opérations concernant 2 départements sont retenues dès 2016).

ACCUEIL DU PUBLIC À LA DGFIP:" TOUTES NOS LIGNES SONT OCCUPÉES...

Trois mois après la fuite d'une note interne sur l'organisation de l'accueil au public dans les services des Finances Publiques des Alpes Maritimes qui semait déjà l'émoi dans les médias, la DDFiP des Alpes maritimes récidive pour sa politique d'accueil téléphonique !

La direction a décidé face à l'impossibilité des services d'assurer convenablement l'accueil téléphonique, de reparamétrer les lignes de tous les services de la DDFiP06, hormis les lignes directes des agents. Un répondeur annonce à présent : « Centre des Finances Publiques bonjour, toutes nos lignes sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement. Pour toutes vos démarches vous pouvez vous connecter à « impots.gouv.fr. »

À l'heure où la Direction Générale ne parle que d'offre plurielle multi-contacts pour pallier à la limitation de l'accueil physique, c'est maintenant l'accueil téléphonique qui ferme ses portes aux contribuables ne leur laissant comme alternative que le site impots.gouv.fr, le Centres Impôts Services dont les appels sont facturés et les Centres de Contact. Conséquence des suppressions d'emplois que subit notre administration, c'est bien l'affaiblissement organisé du service public.

La contrepartie de moins de fonctionnaires, c'est tout simplement moins de services au public. Pourtant, parce qu'ils sont viscéralement attachés à leur mission de service public et aux valeurs de la République, les agents des Finances Publiques continuent à œuvrer pour l'intérêt général dans des conditions de travail de plus en plus intolérables.

La CGT Finances Publiques revendique encore et toujours l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement des emplois vacants et un recrutement à hauteur des missions de service public de la DGFIP.

APPROXIMATION QUAND TU NOUS TIENS

Une fois encore lors des CAPL du 8 janvier, s'est révélée la légèreté avec laquelle notre direction traite ses agents.

Un agent affecté au projet n'obtient plus sa mutation car la direction l'avait affecté sur un poste vacant suite à un départ en retraite alors même que cette demande n'est pas déposée!!!

MEILLEURS VOEUX

Toute l'équipe du Mille Sources de la Colère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.